



SNES-section académique de Grenoble
BP – 137
38403 ST MARTIN D'HERES CEDEX
Tel : 04 76 62 83 30
Fax : 04 76 62 29 64
e-mail : stagiaire@grenoble.snes.edu

Académie de GRENOBLE
Année 2019 – 2020

FICHE SYNDICALE
D'AFFECTATION
pour votre établissement de stage

Vous pouvez nous joindre lors des permanences téléphoniques, à partir du 26 août au SNES au 04 76 62 83 30, les après-midi de 13h à 16h.

Vous pouvez aussi nous contacter dès aujourd'hui par mél : stagiaire@grenoble.snes.edu

Toutefois, les informations que vous nous communiquez doivent avant tout être transmises au rectorat :

Pour votre stage, la période de saisie des vœux va du mardi 9 juillet 2019 à 8h jusqu'au jeudi 11 juillet 2019 à 12h.

Les vœux doivent être saisis informatiquement sur l'application ORIANEE sur le site du rectorat accessible ici :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid122520/concours-personnels-enseignants-education-2nd-degre.html>

➤ Vous pouvez préciser au rectorat par courrier, fax 04 76 74 75 82, ou mél (ce.dipere@ac-grenoble.fr), puis **nous joindre une copie** :

- un choix lycée/collège ;
- tous les autres éléments qui vous semblent devoir être pris en compte (situation familiale, logement, transport...).

Discipline _____

CAPES / T :

CONCOURS CPE :

Agrégation :

Barème : _____

NOM _____

Sexe : Masc. Fém.

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse : _____

Tel : _____

Mail _____

Situation en 2018 - 2019 : Rang de votre concours _____ En report de stage _____ Autre situation _____	Situation personnelle : Célibataire Marié(e) / Vie maritale (+ enfants reconnus) / PACS Enfants à charge : Nombre _____ Année(s) de naissance _____ Autorité parentale unique OUI NON
--	--

Vœux pour 2018-2019 dans l'ordre de demande

- 1 _____ 8 _____
- 2 _____ 9 _____
- 3 _____ 10 _____
- 4 _____ 11 _____
- 5 _____ 12 _____
- 6 _____ 13 _____
- 7 _____ 14 _____
- 15 _____

Informations complémentaires (n'hésitez pas à nous joindre un courrier) :

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires académiques et nationales et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 Av. d'Ivry, 75647 Paris, Cedex 13 ou à la section académique.

Date :

Signature :